

Délocalisation de l'Explo

Que doit-on en penser ?

Mars 2016



Le projet d'organisation présenté lors du CCE du 19 février 2016

annonce le départ de Paris vers Houston et Singapour des VPX Amériques et Asie Pacifique avec leurs équipes techniques.

Suppression de 71 postes en France et seulement 40 expatriations.

Sur 71 postes actuellement affectés au VPX Amériques et Asie Pacifique à Paris,

- **seuls 40 postes seront ouverts à l'expatriation** (le complément étant fourni par les hubs et des embauches locales) et proposés prioritairement au personnel des entités concernées. Seuls les cadres seraient concernés, mais quid des techniciens qui en feraient la demande ?
- **31 se retrouveront sans affectation**. Ils seront reclassés au sein de l'Exploration au cours des mouvements estivaux. Certes, mais où, et pour faire quoi ? Aucune précision n'est donnée pour l'instant.

Les salariés en expatriation à Houston sont contraints d'abandonner leur contrat France au profit d'un contrat TGI. Malgré une compensation financière et des modifications d'affiliation aux régimes sociaux et de retraite, le contrat TGI les prive du bénéfice des CE, CCE, de représentation syndicale et du droit de vote aux élections des instances représentatives du personnel.

Un modèle qui risque de cloisonner le savoir-faire.

La création des zones géographiques avec les projets nouveaux intégrés et du personnel plus pérenne peut avoir du sens. Il éviterait la frustration et l'inefficacité de changements de poste tous les trois ans en filiale. Il renforcerait les interactions entre les équipes projets nouveaux et les équipes opérationnelles des Hubs, pour une meilleure et plus efficace vision prospective régionale. Cependant :

- Les VPX auront une **autonomie quasi-totale** et géreront leur budget, les acquisitions et cessions de domaine minier, les études et décideront des opérations. En se dotant de compétences régionales et techniques (spécialités géosciences) et **en s'appuyant sur les compétences locales, auront-ils encore recours aux services centraux ?**
- Des équipes centralisées s'occuperaient d'assurer la cohérence inter-régionale : **quelles équipes, localisées à quel endroit et avec quel grément ?**
- Le **risque de cloisonnement** des ces équipes délocalisées semble très grand, par rapport aux services centraux (entités de spécialités et de support) ainsi qu'entre entités VPX-Hubs et leurs évidents liens techniques (la géologie ne s'arrête pas aux limites de zones!). **Aucun mécanisme n'est pour l'instant proposé pour éviter cet écueil majeur du projet.**

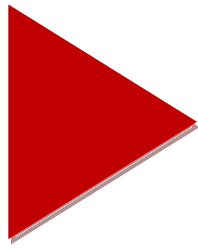
Conséquences : des questions majeures en suspens !!

- Que vont devenir les salariés des services centraux** alors que la charge de travail est en baisse suite à la mise en place de la politique 4C&D et risque de s'accroître suite aux retours des salariés de filiale et à la réaffectation des 31 salariés exclus des zones géographiques. La Direction mise-t-elle sur les départs en retraite massifs escomptés d'ici 5 ans pour régler cette question ?
- A terme n'y-a-t-il pas danger d'une sous-activité des services centraux en France et d'une charge de travail reportée principalement sur des zones géographiques délocalisées sous-grées ? Qu'en est-il des autres zones géographiques (Europe, Moyen Orient), même si assurance a été donnée qu'il n'était pas question de les délocaliser... aujourd'hui ?
- Comment assurer la pérennité** de ce qui a fait la force et la réputation de TOTAL : la technicité et le savoir-faire reconnu par tous ?

La Direction de Total donne l'impression de s'acheminer vers un cloisonnement de ses activités d'exploration et à un enclavement de celles conservées sur le territoire français.
En prévision d'un futur désengagement ?

 **Information au personnel : voir au dos**





Questions au CCE

Cette nouvelle réorganisation n'est pas sans inquiéter les personnels concernés. Il est souhaitable que la plus grande transparence soit de mise afin d'éviter que s'accroisse la perte de confiance dans le leadership et dans l'avenir de Total, éléments qui ressortent de la dernière enquête Total survey.

La CGT attend des réponses de la Direction à tous ces questionnements.

Afin d'avoir une vision claire de ce projet et de ses conséquences avant de rendre un **avis lors du CCE du 31 mars prochain**,

la CGT-UGICT Total UES Amont-Holding recevra les questions des salariés :

Par courriel :  amont-holding.cgt-ues@total.com

ou

En venant en échanger au local F017 du bâtiment du CE



Venez en discuter librement.



facebook.com/CGTTOTAL



[@CGTTOTAL](https://twitter.com/CGTTOTAL)



ep.cgtotal.fr